



## Vente à un promoteur

-----  
Par ilbaoune

bonjour madame monsieur

ma question est la suivante es que un promoteur avant de démarcher pour acheter des terrains pour construire le promoteur s ai combien de mètre carrés de plancher il doit construire avant d entamé les démarches de demande de permis de construire cordialement merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Pas forcément.

Parfois le promoteur achète des terrains et prépare les plans ensuite. Parfois il a déjà une idée précise et achète les terrains en fonction.

Quel est votre question juridique ?